



La Trame



DOSSIER : Nouvelle ligne très haute tension

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 25 janvier

• Les élus ont approuvé à l'unanimité les marchés de travaux concernant la réhabilitation du bâtiment du Cercle. Le conseil municipal a constaté trois lots infructueux et deux lots pour lesquels aucune offre n'a été produite. Le conseil municipal donne l'autorisation à Monsieur Le Maire de lancer une nouvelle consultation pour ces lots infructueux.

Conseil Municipal du 8 mars

• Un cabinet foncier a été recruté afin de procéder aux acquisitions de deux propriétés situées au carrefour de la rue du Nord et de la rue de Firminy. Les élus ont décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur Le Maire à conduire une procédure d'expropriation le cas échéant.

Conseil Municipal du 12 avril

• Le budget primitif 2018 a été voté à l'unanimité par les élus. Il se distingue par une compression des charges de fonctionnement et une montée en puissance du programme d'investissement.

Label 2017-2018 "Ma Commune a du cœur"

Notre commune s'est portée candidate à l'obtention du Label 2017-2018 "Ma Commune a du cœur", créé par la Fondation AJILA, et soutenu par l'association Attitude Prévention qui regroupe les assureurs français.

Ce label vise à valoriser les communes les plus mobilisées dans la prévention des arrêts cardiaques.

Depuis sa création, plus de 800 collectivités territoriales se sont portées candidates au label.



L'attribution de ce label et du nombre de cœur s'appuie sur un questionnaire permettant d'évaluer l'engagement des communes dans le cadre de la formation de la population et de l'installation de défibrillateurs cardiaques.

Au vu des éléments fournis par l'intermédiaire d'un questionnaire de labellisation, notre commune, pour cette première édition, a obtenu deux cœurs et fait désormais partie des communes d'excellence en terme de lutte contre l'arrêt cardiaque. D'autres communes se sont vues attribuer jusqu'à trois cœurs.

Cette labellisation est le résultat d'une collaboration avec l'association "Timothé Petit Coeur" qui participe au financement pour l'acquisition de matériel de défibrillation, par l'organisation de manifestations sur la commune.

Plusieurs membres de l'association ont donc accompagné Philippe Dutel, à la fois représentant de la commune et trésorier de l'association, à la cérémonie de remise du label qui s'est déroulée le 21 mars dernier, à la Maison de l'Assurance à Paris.

Notre engagement commun permet de contribuer à faire reculer le nombre de victimes d'arrêt cardiaque, et surtout de développer un cercle de communes engagées et exemplaires. A ce titre, nous sommes heureux de diffuser le message de "Ma Commune a du cœur" afin de l'amplifier et d'accroître sa visibilité dans les années à venir.

Dans cette optique, depuis l'an dernier, en partenariat avec l'association "Coeur et Vie 43", quatre sessions de formation à l'utilisation du défibrillateur cardiaque, ouvertes aux associations, ont été organisées par la municipalité.

Afin de former le plus grand nombre, d'autres sessions auront lieu au cours de l'année 2018. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire par mail à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr ou par téléphone au **04 77 35 01 40**. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Localisation des défibrillateurs sur la commune :

- ◆ Place de la Mairie (vers Caisse d'Épargne)
- ◆ Rue des AFN (Entrées Gymnases N°1 et N°2)
- ◆ Malmont (vers entrée Salle des Fêtes)

Certaines entreprises de la commune disposent également de ces équipements.

Il ne fait aucun doute que, globalement, le bien vivre ensemble et le respect d'autrui demeurent des valeurs qui sont largement cultivées à Saint Just Malmont.

Cependant, une poignée d'individus souvent mineurs, dont l'autorité parentale fait manifestement cruellement défaut, est adepte du tapage nocturne, de la provocation et de l'invective.

Pour lutter contre cette primo-délinquance, la commune fait appel depuis peu à une nouvelle société de sécurité dotée d'une solide expérience. Dès le premier jour de ronde, des irresponsables, qui avaient déplacé les conteneurs à ordures ménagères au milieu de la chaussée, ont été appréhendés par la gendarmerie, et la commune a immédiatement déposé plainte.

Afin que notre commune conserve sa quiétude, vos élus travaillent sur un projet d'extension de la vidéo-protection dont l'utilité n'est plus à démontrer. Des dossiers de demande de subventions sont d'ores et déjà déposés auprès de la Région et de l'Etat.

En outre, la Communauté de Communes Loire-Semène va procéder au remplacement du matériel de vidéo-protection, obsolète, installé sur les bâtiments publics de ses communes (à Saint Just Malmont, les gymnases G1 et G2 sont concernés). Aussi, la commune fait acte de candidature pour obtenir un dispositif de vidéo-protection de flux, installé sur la route départementale 500, projet financé à 80 % par la Région, le solde étant pris en charge par la Communauté de Communes Loire-Semène.

Parallèlement, Loire-Semène agit activement sur la prévention de la délinquance juvénile, conduite dans le cadre du C.I.S.P.D. dont je vous laisse découvrir les actions dans ce numéro.

Enfin, n'oublions pas de saluer le travail exemplaire des bénévoles, des enseignants, des parents et des animateurs qui sont les acteurs, au quotidien, du bien vivre-ensemble.

**Votre Maire,
Frédéric Girodet**

Directeur de la publication : Frédéric Girodet, Maire
Coordinatrice de Rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication
Conception & rédaction : service & commission Communication
Crédit photos : mairie, associations, écoles
Impression : imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont
Tirage : 2000 exemplaires
Mairie de St-Just-Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT
 Tél. : 04 77 35 01 40 - Fax : 04 77 35 92 34 - Mail : mairie@saintjustmalmont.fr
Site internet : www.saintjustmalmont.fr



SOMMAIRE

Actualités Municipales	P. 2
Editorial - Sommaire	P. 3
Rétrospective	P. 4
Travaux	P. 6
Vie Scolaire	P. 9
Services à la population	P. 13
DOSSIER : Nouvelle Ligne Très Haute Tension	P. 14
Finances	P. 18
Associations	P. 20
Rencontre avec...	P. 24
Brèves	P. 26
A ne pas manquer	P. 27
Agenda - Etat Civil	P. 28

Prochaine parution : Octobre 2018

*Les articles et photos doivent parvenir
en mairie par mail à l'adresse
mairie@saintjustmalmont.fr
avant le 1^{er} septembre 2018*

Les photos doivent avoir une résolution suffisante
(attention aux photos prises avec des téléphones mobiles).

Rétrospective

Exposition en Mairie

Depuis le mois de mars, Martine Ollivier, artiste Malmontaise, présente une exposition d'aquarelles en mairie, à la salle du conseil municipal, à découvrir, du lundi au vendredi, pendant les heures d'ouverture de la mairie.



21 Janvier - Concert du Nouvel An



Un public nombreux a assisté à la représentation de la chorale du Collège Roger Ruel de Saint Didier en Velay à l'église de Saint Just Malmont.

Sous la direction de leur chef de chœur, Cédric Garde, et accompagnés au piano par Mathieu Terrade, les choristes ont interprété un répertoire consacré à la 1^{ère} guerre mondiale, avec des chansons engagées, telles que "Ma Liberté" de Georges Moustaki ou "Le Déserteur" de Boris Vian.

Ce fut un concert de grande qualité, récompensé par plusieurs rappels.

24 Février - Spectacle Guinguette Show

Organisé par la commission municipale Animation Culture, le Guinguette Show et ses deux artistes talentueuses ont fait vibrer le public nombreux avec leur nouveau spectacle "On n'est pas là pour twister !".

Faisant revivre les années 60 avec des reprises décalées de Georges Brassens, Sheila ou Claude François, la créativité et l'énergie de ces deux artistes, à la fois comédiennes, chanteuses, musiciennes et comiques, ont ravi l'assistance séduite par un humour décapant et une interprétation burlesque.

Un spectateur, rebaptisé Jean-Gérard, a été invité sur scène, partageant ainsi avec humour et décontraction un moment du show.



24 Mars - Spectacle Musique et Danse Doni-Doni



La commission Culture Loire-Semène avait convié Doni-Doni, groupe de danse et musique africaines, pour un spectacle haut en couleurs.

Pour débiter, Cindy présentait le travail de ses élèves danseuses. En seconde partie, la prestation des enfants Dembélé a surpris le public par les figures athlétiques et acrobatiques, réalisées avec style, pour garder la magie du mouvement dansé.

Puis Doni-Doni a prolongé la soirée sur des rythmes endiablés, captivant les spectateurs par l'énergie et la prouesse musicale, les entraînant même tous à danser autour de Cindy, Drissa et leurs musiciens.

6 Avril - Bal des enfants

Pas moins de 530 personnes étaient réunies (enfants, parents, enseignants) au gymnase N°1 pour la seconde édition du Bal des Enfants, organisé conjointement par les membres du Sou des Ecoles, de l'APEL Don Bosco et de l'APE de Malmont.

L'ambiance était festive, les enfants et quelques parents étaient déguisés. Une buvette proposait de quoi se désaltérer et un food truck, renforcé par une équipe de bénévoles, fournissant environ 500 repas, était installé à l'entrée du gymnase.

Cette manifestation fut une grande réussite !



9 Avril - Repas des Séniors



202 aînés ont savouré le repas des Séniors offert par la municipalité et préparé par l'équipe de l'Auberge Royer.

L'après-midi s'est poursuivie sous la houlette de Georges Cubizolles qui a entraîné les participants dans la danse.

Quelques-uns d'entre eux ne se sont pas fait prier pour pousser la chansonnette !

21 Avril - Spectacle Accordéonistes de l'Ondaine

Quelle belle soirée avec les accordéonistes, évènement organisé par la commission municipale Animation Culture ! Ce groupe de 26 musiciens, dont un batteur et un bassiste, est né de la fusion il y a une dizaine d'années, de l'Union des accordéonistes de la Vallée de l'Ondaine du Chambon Feugerolles et de la société des accordéonistes de Firminy.

Sous la direction alternée de Bernard Mariatte et Jean-Noël Charras, les deux chefs de musique, l'orchestre a transporté le public de "Pirates des Caraïbes" de Klaus Badelt aux "Lacs du Connemara" de Jacques Revaux, sans oublier les succès d'Ennio Morricone. Pour le final, les medleys de Joe Dassin et d'Edith Piaf ont conquis le public qui s'est joint aux musiciens pour chanter "Les Champs-Elysées", "L'été indien", ou encore "La foule" et "Non je ne regrette rien".



Une véritable osmose s'est créée entre les musiciens et le public se terminant, pour une dernière chanson, par un bal improvisé fort sympathique.

Retour en images sur les nombreux chantiers réalisés par les agents municipaux...



Notre mécanicien entretient un parc de cinq véhicules légers, de trois poids-lourds, d'un tractopelle, de deux tracteurs et d'une multitude d'appareils de motoculture tels que tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses... Cet entretien régulier, réalisé par un agent qualifié, est gage d'efficacité et d'économie de fonctionnement pour la collectivité.



Le village de la Massardière est désormais doté d'un esthétique abri conteneurs.



L'abreuvoir du village de la Roche a fait l'objet d'un aménagement spécifique afin de canaliser le trop-plein. Ce petit patrimoine rappelle combien les points d'eau étaient importants dans la vie d'un village organisée jadis autour de plusieurs fermes.



L'ex-usine "Brun" du Pêcher, acquise par la commune, faisait l'objet de multiples intrusions ; les ouvertures de ce bâtiment ont été condamnées afin de prévenir tout accident et toute dégradation.



Une partie importante du mur d'enceinte de l'ancien cimetière a été rénovée ; couvertines et jointement de pierres ont été effectués afin de lutter contre les infiltrations d'eau.



Une barrière a été posée par nos agents à l'abribus du Sarret afin de prévenir toute chute sur la chaussée au passage du bus scolaire.



Une ventilation performante a été installée à la salle polyvalente afin de régénérer plus rapidement l'air de la cuisine et des toilettes. Cet équipement permettra de lutter plus efficacement contre l'humidité et évacuera la condensation due à l'utilisation du nouveau lave-vaisselle.

La sortie de l'hiver donne lieu à des travaux saisonniers importants tels que l'entretien des arbustes, la tonte, le traçage du terrain d'honneur.

Les voiries font l'objet d'un soin particulier avec le rebouchage des nids de poule ou le scellement des grilles et de tampons accrochés par les lames du chasse-neige.

Enfin, les nombreuses barrières à neige doivent être démontées et stockées en attendant l'hiver prochain.

Collecte des déchets verts

Nous vous rappelons que, comme chaque année, la commune met à disposition des habitants des bennes réservées à la collecte des déchets verts (tonte, taille, élagage,...). Ces bennes sont installées par les agents des services techniques dans les quartiers par roulement, jusqu'à fin octobre, du vendredi après-midi au lundi matin.

Planning par secteurs

Lieux	Dates	Lieux	Dates	Lieux	Dates
•Entrée du Sarret	1er & 22 juin	•Malmont	8 & 29 juin	•Lot. Champs de Berre	15 juin
•Côte-Vieille	13 juillet	•Lot. Les Grangers	20 juillet	•Carrefour Jurine	6 & 27 juillet
•Carrefour Eversets	3 & 24 août	•Lot. du Centre	10 & 31 août	•Petit Roure	17 août
•Rue de Riopaille	14 septembre	•Parking Chamarèche	21 septembre	•Carrefour rue du 8	7 & 28 septembre
	5 & 26 octobre	•La Roche/Le Bouchet	12 octobre	•Mai & rue Pasteur	19 octobre

... et par des entreprises



La commune a obtenu des subventions intéressantes auprès du LEADER (programme européen destiné aux zones rurales) et du Syndicat d'Énergies de Haute-Loire pour remplacer les globes lumineux de vastes secteurs. Ce type d'éclairage très énergivore a laissé la place à des lampadaires à leds efficaces et très économiques aux lotissements "du Centre", "Les Erables", "Saint-Roch", "Les Paissances" et Allée du Rocher.

Le remplacement de l'éclairage du Gymnase N°2 s'inscrit dans une politique d'économie d'énergie conduite par la municipalité depuis plusieurs années.

La puissance passe ainsi de 3 840 watts à 2 400 watts, soit une économie de 1 440 watts, avec une lumière plus naturelle et plus homogène pour nos sportifs.

Cette installation offre également la possibilité d'éclairer l'une ou l'autre des deux parties de l'aire de jeu, en utilisant un projecteur sur deux.



Jardins potagers familiaux

Nous vous rappelons que, dans le cadre des travaux d'extension du cimetière, la commune avait aménagé des jardins potagers familiaux rue du Nord.

Suite à des désistements, nous vous informons que deux parcelles, d'une surface d'environ 200 m², sont disponibles à ce jour.

La commune se réserve le droit de procéder à un tirage au sort en fonction du nombre de candidatures pour l'attribution de ces jardins.

Toute personne intéressée est invitée à se rendre en mairie pour se renseigner ou s'inscrire auprès de Madame Odile Pradier, adjointe. Elle peut également être jointe par téléphone au **04 77 35 01 40** ou par mail à mairie@saintjustmalmont.fr.





Restaurant scolaire

Inscriptions cantine sur internet

Afin de faciliter les inscriptions à la cantine, nous rappelons aux parents qu'un nouveau site internet est disponible depuis le retour des vacances d'hiver : parent.cantine-de-france.fr.

Après une refonte totale du logiciel de cantine, le service de restauration scolaire a mis en place ce site pour permettre aux familles d'effectuer les inscriptions et annulations à la cantine directement sur ordinateur, tablette ou mobile. Les utilisateurs doivent s'inscrire pour obtenir un mot de passe qui permet de se connecter de manière sécurisée et personnalisée, et ainsi accéder à un espace parent. Ce système, plus souple, permettra de simplifier la vie des usagers, sachant que les modalités d'inscription ou d'annulation restent inchangées. A ce jour, un bon nombre de familles se sont inscrites, avec des retours positifs sur l'utilisation ainsi que la praticité de ce nouvel outil.



Inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019

Comme à l'approche de chaque fin d'année scolaire, il est temps de penser aux inscriptions au restaurant scolaire pour la prochaine rentrée.

Cette année, les dossiers d'inscription pour l'école et la cantine sont à remplir uniquement pour les nouveaux enfants arrivant dans chacune des écoles. Les dossiers sont à retirer auprès des directeurs et directrices d'écoles et à leur retourner impérativement avant la fin du mois de juin.

Pour le restaurant scolaire, toutes les familles ayant un ou plusieurs enfant(s) scolarisé(s) dans une école de la commune devront, pour ceux qui ont ouvert leur accès parent sur le site parent.cantine-de-france.fr, procéder à l'inscription directement sur leur espace et en vérifiant que toutes les informations (adresse, adresse mail, numéro de téléphone...) soient correctes. Ces informations doivent être mises à jour **avant le 6 juillet 2018** afin que le service soit opérationnel pour la rentrée de septembre. Pour les parents qui n'auront pas créé leur espace, ils peuvent toujours le faire jusqu'à la rentrée.

Les modalités de réservation des repas restent inchangées : informer le service de restauration scolaire par mail à l'adresse restoscolaire@saintjustmalmont.fr pour les jours de présence de votre enfant à la cantine à compter du 3 septembre 2018. Ces inscriptions devront parvenir **au plus tard le 27 août 2018**. Concernant les enfants ayant un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé), il est demandé aux familles de faire le nécessaire pour le renouveler avant la rentrée.



Les bambins en balade...!!!

Mardi 27 mars, six enfants de la crèche, âgés de 2 à 3 ans, ont visité les locaux du restaurant scolaire. Trois autres dates sont prévues pour que tous les enfants puissent avoir accès à cette caverne d'Ali Baba !! Fouets, louches, spatules font l'unanimité. Avec la découverte des grands bacs, des grandes marmites, de la chambre froide, les enfants découvrent où sont cuisinés leurs repas avec les explications du cuisinier Olivier Leleu.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le service de restauration scolaire par mail à l'adresse restoscolaire@saintjustmalmont.fr ou par téléphone au **04 77 35 08 70** (ligne directe).

Ecole La Communale

Sensibiliser pour réduire nos déchets

L'année dernière, l'école a obtenu le label "Ecole Développement Durable". Dans le cadre de cette labellisation, nous continuons cette année les actions de sensibilisation aux gestes éco-responsables.

Ci-dessous, le compte rendu de visite du centre d'enfouissement d'un élève de CM1 :

"Nous avons visité l'endroit où l'on jette les déchets qui ne se recyclent pas. Quand nous sommes arrivés, le monsieur nous a expliqué qu'il fallait peser le camion poubelle pour savoir le poids de déchets que l'on avait jetés. Ensuite, il nous a dit que quand les déchets étaient pourris, on faisait du gaz qu'on aspirait dans une machine pour produire de l'électricité. Il nous a montré la "grande piscine" où l'on met des tonnes et des tonnes de déchets. Les casiers se remplissent vite, en trois ans et demi environ. On a alors besoin de les boucher avec du compost pour que la végétation repousse. Il faut donc jeter le moins possible de déchets pour le bien de la planète. Quand il pleut dans le casier, un trou emporte l'eau dans un bidon que l'on donne à la station d'épuration. En cas d'incendie, la bâche retient un peu mais il y a aussi de l'argile qui est imperméable."



Afin de mettre en application les conseils donnés lors de la visite par M. Bufferne, chargé de communication, les élèves proposent de distribuer des autocollants "STOP PUB" à coller sur les boîtes aux lettres. Ils vont expliquer l'importance de la limitation du papier à leurs camarades, et si vous souhaitez avoir un autocollant, vous pouvez le demander à un élève de l'école.

Liaison GS/CP

En février et en mars, en début d'après-midi, en binôme, les élèves de CP sont venus raconter des histoires aux élèves de GS.

L'objectif de ces interventions est double :

- pour les élèves de GS : dédramatiser le passage au CP et avoir un aperçu des enjeux (apprentissage de la lecture)
- pour les élèves de CP : montrer à leurs camarades de GS les compétences qu'ils ont acquises en lecture, mais aussi pouvoir observer les effets produits par leur lecture sur un auditoire.

D'autres actions auront lieu aux mois de mai et juin : matinées jeux mathématiques, projet "Un conteur à l'école".



Spectacles

Les élèves de l'école maternelle ont pu assister à deux spectacles : "Sous mon manteau de neige" de la compagnie La Soupe aux Etoiles et "Le bel oiseau" de la compagnie Les 3 Chardons.

Ces spectacles permettent de donner accès au spectacle vivant à tous les enfants, ainsi chaque élève peut découvrir le monde de la création artistique en assistant à des spectacles d'univers et de formes artistiques variés pour aiguïser son jugement et son goût, se familiariser avec les ressources culturelles de son environnement, mettre le spectacle en résonance avec son expérience personnelle et des références communes et enfin devenir un spectateur actif et respectueux.



Saint just malmont en poèmes (écrits par des élèves de CM1-CM2)

*Ici c'est Saint Just Malmont
Tu as de beaux complexes
Saint just malmont ma belle je t'aime
Je t'écrirai des poèmes pour toi
Je t'aime avec tes routes et tes lotissements
Et tes animaux sauvages
Dans tes forêts qui entourent la ville
Je t'aime
Bary Reprïe*

*Saint Just Malmont
Je t'écris des poèmes pour te dire que je t'aime.
Saint Just Malmont tu es si belle !!
Et ta petite nature avec des animaux si beaux
Ta petite école avec les enfants qui rigolent
Je t'adore ma petite ville adorée
Ton petit complexe si joli
Saint Just je t'adore
Noa Gavittub*

Ecole Don Bosco



**Jeu "Qui est qui ?"
Petit jeu d'empreintes
d'animaux sur le patrimoine
naturel, créé par les MS/GS**

Sur les traces de notre patrimoine

Après divers projets autour de la découverte des continents, du cirque, de la lecture ou encore du cinéma..., ce nouveau projet s'intègre, comme les précédents, dans la plupart des disciplines (lecture, histoire, histoire des arts, géographie, arts plastiques, musique, chants, éducation à l'image, sciences, technologie informatique, production d'écrits,...).

Ce vaste projet sera développé sur deux ans afin de travailler à partir du patrimoine de proximité, de celui de notre pays et enfin du patrimoine mondial. Il a pour principaux objectifs de développer son sens de l'observation, de comprendre l'héritage pour structurer son identité culturelle, essentielle à la formation des citoyens de demain, et de s'éveiller aux formes artistiques à partir de l'environnement quotidien.

Durant cette année scolaire, les élèves sont sensibilisés à la découverte du patrimoine architectural, industriel et paysager de leur commune. Plusieurs thématiques sont abordées : localisation, histoire et monuments (récit, église, croix,...), architecture civile (habitat, bâtiment de travail), petit patrimoine lié à la vie quotidienne (lavoir, fontaine,...) et environnement naturel (faune et flore, rivière,...), agriculture et industrie, commerce et artisanat, éducation et culture, personnalités, sport et santé... Les recherches, observations, exposés et visites ont déjà bien avancé ! Dans chaque classe, ce projet a été concrétisé par une réalisation finale, mise à disposition des saint-justaires, soit directement dans les familles de l'école, ou bien sous forme d'exposition dans les classes.



**Maquette forêt :
les maternelles ont
créé une maquette des
animaux de la forêt**

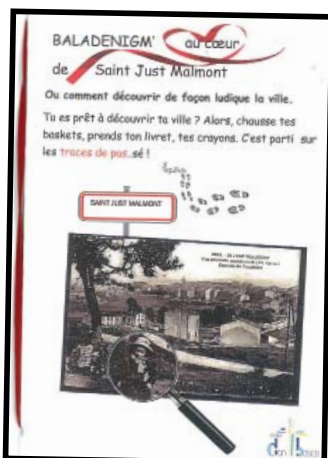


**Concours de dessin
sur le thème du patrimoine**



**Arbres généalogiques :
recherches sur le
patrimoine familial**

Connaissez-vous bien votre commune ?

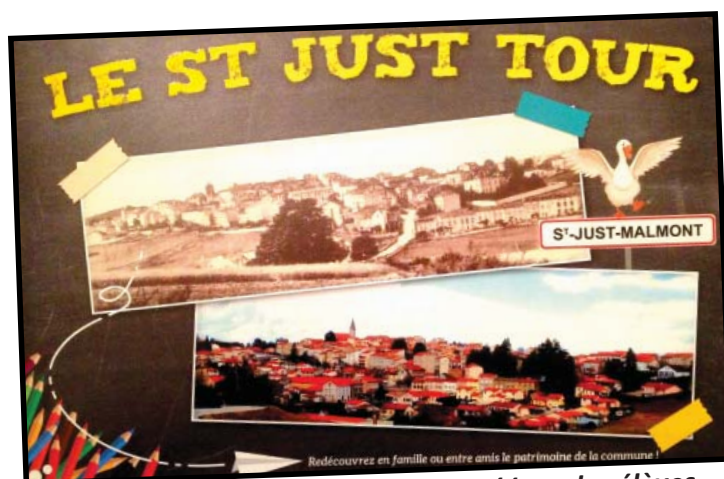


**Pour découvrir cette
baladenigm' et obtenir
un livret, adressez-vous
aux CE2/CM1. A vos
crayons et à vos baskets !**

Finis les enfants qui traînent des pieds en promenade ! Les CE2/CM1 ont créé une baladenigm' sur Saint Just Malmont. Ils ont d'abord établi un parcours dans la ville, puis lors d'une matinée, ils sont partis à l'assaut de la ville, en prenant soin de prendre des photos de chaque site.

Ils ont pris le temps d'observer, de questionner, d'apprendre... Puis, ils ont recherché des idées d'énigmes, de charades, de mini-enquêtes que d'autres enfants pourraient faire pendant la promenade.

Redécouvrez la commune en jouant au St Just Tour...



**Jeu de plateau type jeu de l'oie, créé par les élèves
de CM1/CM2, disponible à l'école sur commande,
ainsi qu'au tabac-presse "Aux Bonnes Nouvelles"
et au Carrefour Market à partir du 26 mai**

Bravo à eux pour leur recherche et leur implication dans ce projet !

Le spectacle de fin d'année du vendredi 15 juin sera en lien avec ce projet, mais ça, c'est encore une surprise !

Plus d'informations à découvrir sur notre site internet www.ecole-donbosco.fr . A bientôt à l'école Don Bosco !

Ecole Aux Quatre Vents



Sécurité routière

Dans le cadre des programmes en éducation morale et civique, les élèves de l'école publique de Malmont ont travaillé sur la sécurité routière grâce au prêt par la MAIF de panneaux de circulation et de vélos.

Les élèves de cycle 1 sont partis à la découverte des panneaux de circulation présents dans le village de Malmont, ils se sont ensuite entraînés à respecter le code de la route grâce à une piste de sécurité routière installée dans la salle de motricité de l'école et enfin ont discuté sur les dangers de la route et les règles à respecter en tant que piéton, passager et conducteur.

Les élèves des cycles 2 et 3 ont profité d'une demi-journée banalisée "éducation à la route" pour s'entraîner sur une piste mise en place dans la cour de récréation et découvrir le rôle des différents panneaux de la circulation.



Spectacle de Noël

Le vendredi 15 décembre, tous les élèves de l'école publique de Malmont se sont rendus à Andrézieux-Bouthéon pour découvrir le conte de Noël de Val Grangent intitulé "La Cité d'Azencko". Ce spectacle était le cadeau de Noël des enfants offert par l'association des parents d'élèves de Malmont. Les élèves sont rentrés ravis et très impressionnés par les différents moyens techniques utilisés tout au long du spectacle. Une expérience à reconduire...

Classe piscine

Les élèves de la Grande Section au CM2 ont participé à une classe piscine à l'Ozen de Monistrol du lundi 5 février au vendredi 9 février à raison de deux séances de piscine de 45 minutes par jour. L'intensité du travail a permis de voir de véritables progrès chez les élèves.



Pendant le temps de pause, grâce à la présence en tant qu'accompagnateur, d'un parent d'élève sapeur-pompier, les élèves ont bénéficié d'une formation aux premiers secours adaptée à leur âge : se protéger, prévenir les secours, comment agir en cas de noyade, de brûlures, de plaies ouvertes...

Inscriptions transport scolaire



Pour le transport scolaire, des permanences seront assurées en mairie, salle des permanences (à droite avant l'entrée de la mairie), **du lundi 18 au vendredi 22 juin, de 8H00 à 17H00, sans interruption.**

Toutes les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans une des écoles de la commune et/ou dans l'un des collèges de Saint-Didier-en-Velay ou de Firminy doivent impérativement procéder à l'inscription.

Tout enfant inscrit après cette permanence sera affecté en fonction des places disponibles.



Service de portage de repas à domicile

Un nouveau service offrant plus de prestations pour un prix inchangé



Permettre le maintien à domicile des plus fragiles, tout en préservant la qualité des repas et en maintenant le prix du service, demeure une priorité pour la municipalité et fait l'objet d'une attention permanente.

Le service de portage de repas à domicile en liaison chaude avait été mis en place dès 1990. La réglementation actuelle, nécessitant un important investissement en termes de matériel, ne permet plus ce mode de fonctionnement. La municipalité a donc opté pour la livraison des repas en liaison froide.

Par ailleurs, le contrat de notre prestataire arrivait à échéance, une consultation a donc été lancée le 17 février 2018. Après analyse technique et financière des offres proposées, l'E.U.R.L. "La Croix des Rameaux" de Sainte Sigolène, économiquement et techniquement la plus avantageuse, a été retenue.

Ce service, qui compte une trentaine d'inscrits, s'effectue, depuis le 28 avril 2018, tous les jours, samedis, dimanches et jours fériés inclus. Il permet aux bénéficiaires d'être livrés pour le repas de midi comprenant l'entrée, le plat garni, le fromage, le dessert et, ce qui est nouveau, le pain. Le prix du repas livré reste inchangé, soit 7,50 €. La facturation sera toujours assurée par les services municipaux. Afin de contrôler le bon déroulement de la prestation et de la qualité du service, l'inscription initiale doit se faire, comme auparavant, en mairie par mail à l'adresse mairie@saintjustmalmont.fr, ou par téléphone au **04 77 35 01 40**. Toute modification de planning sera signalée directement au prestataire.

Carte VIP Loire-Semène Loisirs

Créée pour la saison touristique 2017, en partenariat avec la mairie d'Aurec sur Loire, la carte VIP Loire Semène Loisirs a été un franc succès.

Dans un premier temps destinée aux Aurécois, auxquels elle offrait la possibilité de bénéficier de **50 % de réduction** sur les prestations touristiques proposées par la Société Publique Locale (SPL) "Loire Semène Loisirs", elle est désormais accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes.

Elle est valable pour les activités basées à Aurec sur Loire :

- activités de la base de loisirs (canoë-kayak, mini-golf, croquet, pédalo, bateau électrique, kart à pédales)
- entrées à la piscine d'Aurec sur Loire (voir conditions)
- nuitées au camping des Gorges de la Loire (chalet, mobil-home, bungalow, toile, tente)
- espace trail des Gorges de la Loire (matinées et stages)

Vous pouvez obtenir cette carte, gratuite et valable pour 5 personnes, en remplissant simplement un formulaire disponible au secrétariat de votre mairie, aux heures d'ouverture au public.



Nouvelle ligne très haute tension

UN PROJET DEUX DÉPARTEMENTS TROIS ENJEUX

- **CONSOLIDER**
un axe stratégique pour la région
- **ADAPTER**
la ligne aux besoins existants et futurs
- **RÉPONDRE**
aux nouvelles normes techniques

Reconstruction de la ligne à 225 000 volts entre Le Puy-en-Velay et Saint-Etienne

Le schéma de développement du réseau public de transport d'électricité 2006-2020, faisant suite à la loi N°2000-108 du 10 février 2000, relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, avait identifié une fragilité du réseau de la moitié sud de la région Auvergne, incluant la Haute-Loire.

Du fait de la vétusté de ces équipements et devant la nécessité d'augmenter la capacité de cette ligne, compte-tenu des besoins énergétiques toujours croissants, des travaux de grande envergure s'avéraient inévitables. Plutôt que de renforcer la ligne existante, il a été décidé de la renouveler dans son ensemble.

Depuis 1941, date de sa création, l'évolution des conditions démographiques, urbanistiques et socio-économiques a modifié la configuration du paysage, avec notamment la construction d'habitations et de zones industrielles à proximité immédiate de la ligne existante.

Les projets de lignes électriques faisant l'objet d'une procédure de concertation préalable à l'enquête publique, RTE (Réseau de Transport d'Electricité) a souhaité aller plus loin que la procédure classique en recueillant un maximum d'avis et de remarques, ce qui a permis de rassurer les partenaires locaux. Pour cela, un dispositif spécifique de pré-information a été lancé dès 2009, en amont de la concertation dans le cadre du projet "2Loires".

En 2010, RTE avait rencontré l'ensemble des élus, les services de l'Etat, les associations, les riverains et les partenaires socio-économiques du territoire pour déterminer l'aire d'étude du projet afin de rechercher les fuseaux de passage de la nouvelle ligne.

En 2011, compte-tenu des résultats des études, des échanges avec les différents partenaires et les participants aux permanences publiques, le fuseau de moindre impact a été choisi et validé par le préfet coordonnateur.

En 2012, ce même fuseau a été validé par le ministre en charge de l'énergie.

Début 2013, RTE envoyait la demande de déclaration d'utilité publique au ministère et à l'automne de cette même année, l'enquête publique était lancée.

Enfin, le 3 août 2014, cette phase de consultation a abouti à la publication de la Déclaration d'Utilité Publique.

L'année 2015 a ensuite marqué une nouvelle étape pour le "projet 2Loires" avec le début des travaux relatifs à la nouvelle ligne très haute tension (THT) et la volonté de RTE, maître d'ouvrage, de poursuivre la démarche de dialogue mise en place sur le territoire, avec toujours la même ambition de développement économique et de préservation de l'environnement.

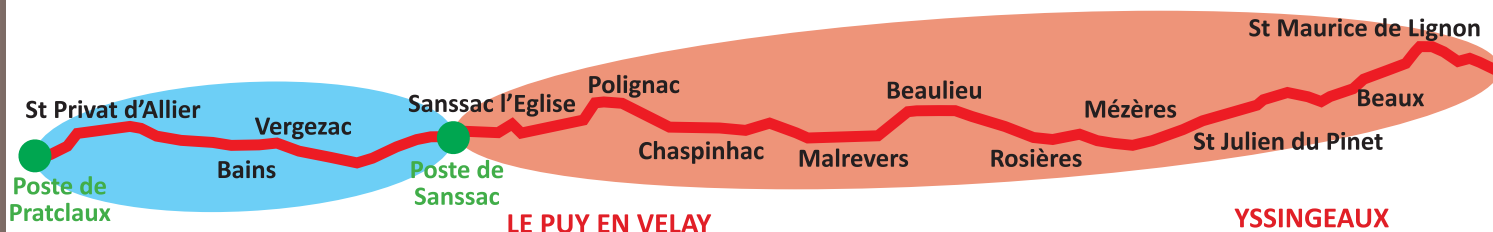
D'un point de vue technique et conformément au planning, le chantier a bien avancé. La mise en place des nouveaux pylônes et le déroulage des câbles ont débuté entre Saint-Privat-d'Allier et Sanssac-l'Église.

En ce qui concerne le 1^{er} secteur, la construction de la nouvelle ligne et le démontage de l'ancienne ligne se sont déroulés de fin 2015 jusqu'au printemps 2016.

Sur le 2^{ème} secteur, entre les communes Sanssac l'Église et Les Villettes, dès octobre 2015, les travaux de déboisement ont été entrepris pour une mise en service de la nouvelle ligne fin 2016.

Concernant le 3^{ème} secteur, entre les communes des Villettes et Saint Etienne, les travaux ont débuté fin 2016 pour voir disparaître les derniers pylônes de l'ancienne ligne au cours du 1^{er} semestre 2018.

Plan des trois secteurs de travaux



Des Villettes à Saint-Etienne, un chantier très spectaculaire ...

Dès la fin 2016, des opérations de déboisement pour dégager les zones de travaux ont été entreprises avant de laisser place aux engins de chantier pour créer des pistes d'accès provisoires permettant le passage des véhicules et la livraison des matériaux.

Au cours du 1^{er} semestre 2017, la réalisation des fondations pour les pylônes a été engagée, étape préalable à la phase d'assemblage au sol des tronçons de pylônes, puis du levage des structures pour les positionner à leurs emplacements.

A l'automne 2017, le déroulage des câbles électriques a été opéré à l'aide d'un hélicoptère et au sol à l'aide de treuil. Afin de limiter les nuisances du chantier, les techniciens ont également utilisé un drone pour cette opération, notamment dans les zones difficiles



Déboisement à la Cotête

d'accès que l'hélicoptère ne peut pas survoler. Cet outil très efficace est capable d'installer un câble entre deux pylônes en moins d'une heure, avec une précision de 10 cm.

En décembre 2017, après divers tests techniques, la nouvelle ligne à haute tension est enfin mise en service.

Le 1^{er} semestre 2018 est consacré au démantèlement de l'ancienne ligne. Après la dépose des câbles en janvier, les équipes techniques de Cteam, entreprise missionnée par RTE, ont procédé au démontage des pylônes de l'ancienne ligne.

Après "l'abattage" des pylônes en zone rurale, ceux situés en zone urbaine sont à leur tour démontés en février. Cette opération minutieuse nécessite des précautions particulières avec l'intervention d'une grue pour assurer en toute

sécurité le désassemblage des pylônes en plusieurs parties, pour les déposer délicatement au sol avant le découpage et le stockage de la ferraille dans une benne pour évacuation. Les matériaux ainsi récupérés sont ensuite recyclés en fonction de leur typologie.



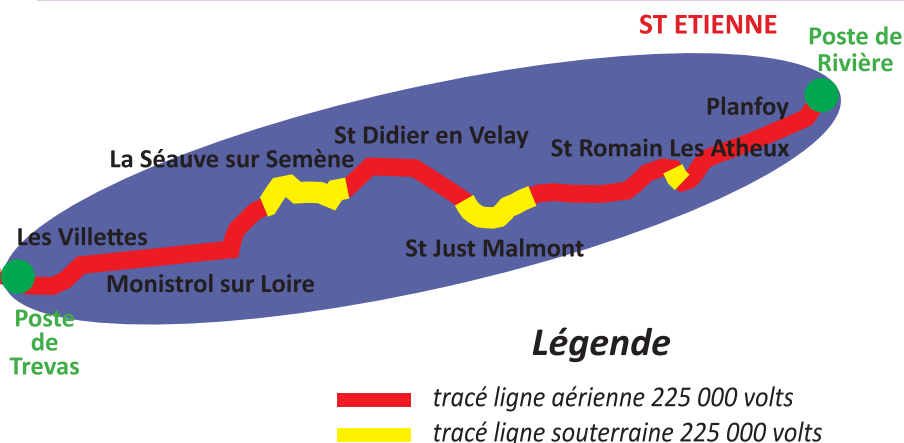
Installation des câbles par hélicoptère



Désassemblage ancien pylône

ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE AÉRIENNE

- 1 - Déboisement (phase de dégagement des zones de travaux)
- 2 - Aménagements et accès provisoires (phase de création des accès pour le passage des engins et la livraison des matériaux)
- 3 - Réalisation des fondations superficielles ou profondes
- 4 - Assemblage et levage (phase d'assemblage au sol des tronçons de pylônes et levage des structures pour positionnement)
- 5 - Déroulage (phase de déroulage des câbles électriques sous tension mécanique sans que les câbles ne touchent le sol)
- 6 - Déconstruction (phase d'enlèvement des câbles et des pylônes)
- 7 - Valorisation des déchets (mise en benne et recyclage par typologie de matériaux (acier, béton, armatures, isolateurs...))

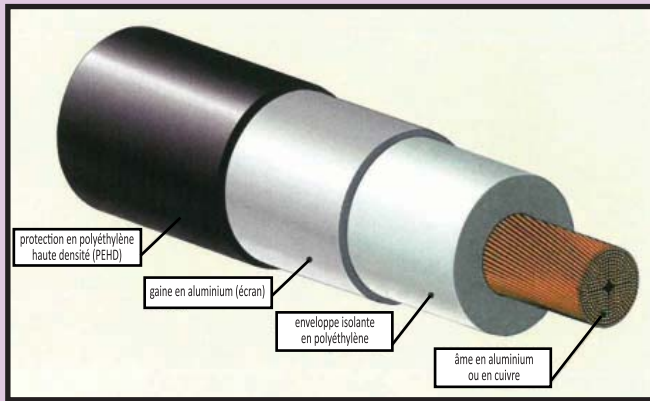


Pour avoir un ordre d'idée, l'ensemble des matériaux métalliques recyclés représente le poids en métal de la Tour Eiffel, soit environ 7300 tonnes.



Tronçons souterrains

La mise en souterrain partielle de la ligne a été effectuée sur une longueur d'environ 8 km (un tronçon d'1 km à Saint Romain Les Atheux, et deux tronçons de 3,5 km à Saint Just Malmont et La Séauve sur Semène) au moyen de câbles pourvus d'isolants synthétiques spécifiques (voir schéma). Aux extrémités de chaque tronçon souterrain, des pylônes aérosouterrains assurent la jonction avec la ligne aérienne.



Coupe type d'un câble souterrain



Pylône aérosouterrain à La Cotête

La surveillance écologique du chantier

Sur chaque grand projet comme celui-ci, RTE prend de nombreux engagements écologiques précis : sauvegarde des espèces protégées (faune et flore), conservation des habitats naturels et remise en état des terrains.

Elle a aussi missionné une société indépendante pour s'assurer que ces engagements étaient bien respectés. Ces écologues avaient pour mission, entre autres, d'effectuer des contrôles a posteriori, notamment afin de :

- détecter la moindre anomalie dans le traitement des déchets, le confinement des polluants, la mise à disposition de kits antipollution et la réalisation des accès
- tenir compte de la nidification des oiseaux en évitant au maximum les endroits où ils ont installé leurs nids (notamment les haies et bosquets)
- vérifier que les zones sensibles balisées à proximité du chantier où sont localisées des espèces protégées sont bien respectées

Nouvelle ligne et actions environnementales : un tremplin pour l'agriculture locale

Pour permettre le passage de la nouvelle ligne électrique 2Loires, des haies ont été taillées et seront régulièrement entretenues par RTE. Dans les secteurs bocagers du bassin du Puy-en-Velay et du plateau du Devès, RTE s'est engagé à compenser ces tailles par la création de nouvelles haies.



Photo d'illustration

Samuel Boutin, chargé d'études chez RTE, explique les étapes menant à une convention de mise en valeur pastorale :

- 1 - Échanges avec les propriétaires des parcelles boisées afin de recueillir leur intérêt pour la démarche
- 2 - Analyse des incidences environnementales et paysagères de la mise en pâturage, et collaboration avec la Chambre d'Agriculture pour déterminer l'intérêt agronomique des parcelles (prérequis indispensable pour intéresser les éleveurs) et une liste d'agriculteurs présents à proximité immédiate des sites
- 3 - Aide administrative aux exploitants et propriétaires pour les procédures (de la demande d'autorisation à son obtention) par l'intermédiaire de la Chambre d'Agriculture
- 4 - Signature de la convention entre l'exploitant éleveur, le propriétaire de la parcelle et RTE, convention encadrée par un accord national entre RTE et la Confédération Nationale de l'Élevage
- 5 - Travaux financés par RTE pour la préparation du terrain afin de le rendre compatible avec le pâturage
- 6 - Mise à disposition des espaces aux exploitants pour la mise en pâture d'animaux

Les retombées économiques locales

Durant plusieurs mois, RTE et les acteurs locaux (Chambres de Commerce et d'Industrie de la Haute-Loire et de Saint-Etienne/Montbrison, Fédérations du BTP de la Loire et de la Haute-Loire, élus locaux) ont engagé une réflexion commune pour permettre au territoire de se préparer à l'arrivée du chantier. Différents types de retombées ont pu être identifiées et certaines activités ont pu faire appel aux compétences des entreprises locales sur un panel de prestations allant des travaux de déboisement, à la construction des pistes d'accès pour les engins, en passant par la fourniture de matériel, la valorisation des déchets (béton et ferraille) et la surveillance du chantier.

7500 journées de travail pour la construction d'une portion de 10 kms, un ordre de grandeur qui permet d'identifier l'impact économique local d'un chantier de cette ampleur et les bénéfices associés pour le territoire.



Enfouissement route de Jonzieux

La ligne THT entre Le Puy-en-Velay et Saint-Etienne en quelques chiffres :

4 ans de travaux et d'emplois associés pour les entreprises prestataires du chantier

23 communes traversées

87 kilomètres de ligne reconstruits

100 % des surplombs des maisons d'habitation supprimés

132,5 millions d'euros engagés (dont 34,5 millions pour les entreprises locales)

155 entreprises locales mobilisées sur les 3 secteurs de travaux

Économie et développement

Avec le P.A.P. (Plan d'Accompagnement de Projet), près de 10 millions d'euros de retombées sur l'économie locale devraient être attribués par RTE, conformément au contrat de service public conclu entre l'Etat et RTE.

Ce contrat prévoit de soutenir les initiatives locales relatives au développement durable à hauteur de 8 % du coût de construction de la ligne.

Ce dispositif financier est calculé en fonction du linéaire aérien de la ligne THT qui traverse la commune.

Pour Saint Just Malmont, le PAP s'élève à environ 147 000 € et sera utilisé pour rénover l'isolation thermique du gymnase N°1.

De plus, plusieurs actions, financées par RTE, sont également à noter.

Des animations pédagogiques dans les écoles, source d'échanges très constructifs pour tous les participants, ont été organisées.

De même, le suivi écologique du chantier a fait l'objet de toutes les attentions, avec, en particulier, outre l'aide des partenaires de proximité, l'accompagnement et le soutien de RTE aux propriétaires riverains désireux de planter des haies, véritables corridors écologiques à protéger.

La nouvelle ligne "2Loires" : indemnisation du préjudice visuel

Courant 2018, RTE mettra en oeuvre des mesures de dédommagement en faveur des riverains concernés.

Dans un premier temps, les propriétaires situés dans une bande de 200 mètres de part et d'autre de la nouvelle ligne seront contactés par RTE afin d'organiser une visite sur site par la commission départementale d'évaluation du préjudice visuel, indépendante de RTE, présidée par un magistrat et composée de notaires et d'experts. Cette commission proposera alors un montant d'indemnisation.

Par la suite, les propriétaires situés en dehors de ce périmètre et estimant subir un préjudice visuel pourront se faire connaître par écrit auprès de RTE.

Toutes les informations utiles seront communiquées par voie de presse et d'affichage pour les communes concernées.

Un point sur les finances

Le compte administratif 2017 de la commune poursuit la tendance de compression des charges de fonctionnement, et laisse apparaître un excédent à hauteur de 822 000 €, permettant un autofinancement important des investissements.

Tout en respectant les orientations de la loi de finances, et malgré une baisse importante des dotations de l'Etat, la commune affiche une situation financière saine.

On peut constater que les efforts économiques consentis portent leurs fruits ; la commune s'est endettée de manière raisonnable en bénéficiant de taux d'intérêt très favorables et permettant ainsi de créer une réserve servant à l'acquisition de friches industrielles pour des projets futurs.

TAUX DE RÉALISATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2017 *

Charges générales	90,89 %
Charges de personnel	99,46 %
Charges de gestion courante	99,50 %
Charges réelles financières	95,95 %

Les taux de réalisation des dépenses de fonctionnement permettent de constater que le budget prévisionnel a été respecté, ce qui est un gage de sincérité et de rigueur dans la gestion des finances de la commune année après année.

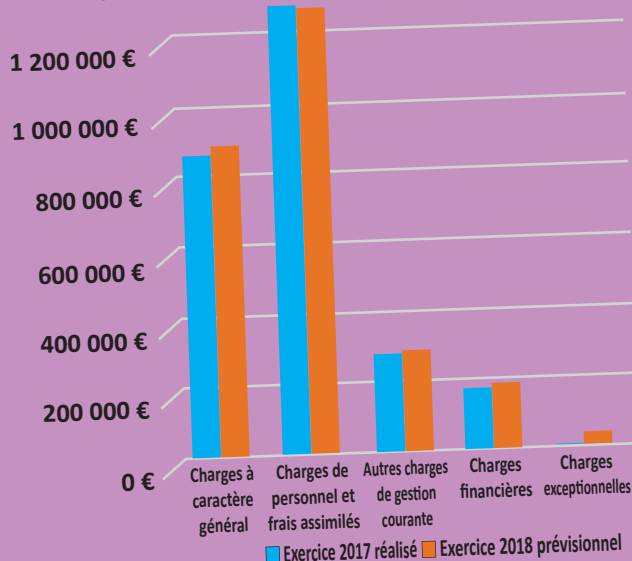
TAUX DE RÉALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2017 *

Ressources fiscales 100,34 % / Dotations & participations 100,07 % / Produits courants 167,34 %

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective un niveau de financement supérieur aux prévisions, malgré un désengagement de l'Etat en cours d'exercice avec notamment la baisse drastique des dotations. Alors que certaines collectivités ont rencontré des difficultés suite à cette diminution sans précédent, notre commune a maintenu le cap grâce une politique financière rigoureuse engagée depuis de nombreuses années.

Le budget primitif 2018 en fonctionnement s'équilibre à 1 298 654,52 €

Fonctionnement Dépenses - Comparatif 2017/2018



REPÈRES DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2017 *

En €/habitant	Commune	Montant en € par habitant pour la strate de référence des communes de 3 500 à 5 000 habitants		
		Département	Région	National
Charges générales	202	196	238	241
Charges de personnel	290	351	394	440
Charges de gestion courante (indemnités élus, subventions aux associations,...)	67	121	117	116
Charges réelles financières (remboursements des intérêts)	42	30	55	37
Charges réelles exceptionnelles	0	4	6	6

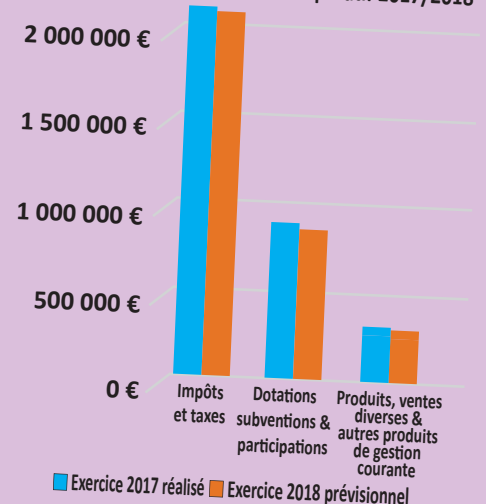
Le tableau ci-dessus indique le positionnement de notre commune concernant les charges de fonctionnement pour l'année écoulée par rapport aux niveaux départemental, régional et national pour les communes de la strate de 3 500 à 5 000 habitants.

REPÈRES DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017 *

En €/habitant	Commune	Montant en € par habitant pour la strate de référence des communes de 3 500 à 5 000 habitants		
		Département	Région	National
Ressources fiscales	495	554	671	660
Dotations & participations	209	200	196	224
Ventes et autres produits courants non financiers	125	128	113	113

Le tableau ci-dessus indique, par habitant, les montants relatifs aux recettes de fonctionnement qui laissent apparaître un niveau d'imposition inférieur aux autres communes de notre strate, tout en subissant comme elles, la baisse des dotations.

Fonctionnement Recettes - Comparatif 2017/2018



Un budget d'investissement qui s'équilibre à plus de 4 millions d'euros

L'exercice 2017 s'est distingué par le désendettement, nous permettant ainsi d'aborder sereinement les exercices 2018 et 2019, phase de mandat très active en investissements pour un montant de près de trois millions d'euros, et qui verront la réalisation des grands projets énoncés dans le tableau ci-dessous, rendue possible grâce à notre politique d'économie et d'autofinancement, mais aussi grâce à nos partenaires (Région, Département, Etat, Communauté de Communes, Plan d'Accompagnement à Projets avec RTE) qui financent fortement le programme d'investissement.

En plus de ces projets d'envergure, d'autres opérations concernant des remplacements de matériels et l'entretien des voiries et bâtiments feront également l'objet d'investissements.

REPÈRES DES CHARGES D'INVESTISSEMENT 2017 *

En €/habitant	Commune	Montant en € par habitant pour la strate de référence des communes de 3 500 à 5 000 habitants		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	259	205	295	268
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	144	109	83	84

Le tableau ci-contre indique la situation de notre commune en matière de dépenses directes d'équipement et de remboursement d'emprunts par rapport aux niveaux départemental, régional et national pour les communes de la strate de 3 500 à 5 000 habitants.

Elle se situe à un niveau conséquent en termes d'investissements destinés aux nouveaux équipements.

LISTE DES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2018

Opérations	Montant total prévisionnel	Montant de subventions
Aménagement du bâtiment du Cercle	1 240 000 €	605 800 €
Réhabilitation Gymnase N°1	865 000 €	437 800 €
Programme de voirie 2018	135 000 €	-
Travaux rue du Stade (phase finale)	96 000 €	-
Eclairage public (remise aux normes)	80 000 € (déduction faite de la participation du Syndicat d'Energie à hauteur de 45 %)	-
Aménagement urbain rue du Nord	77 000 €	Demande en cours
Equipements des services techniques	67 400 €	-
Aménagement d'un parc paysager - 1ère phase	58 200 €	Demande en cours
Construction du mur de l'ancien cimetière	54 000 €	-
Mise aux normes des chaufferies	26 100 €	-
Signalisation de voirie - Numérotation	22 000 €	-
Installation éclairage économique Gymnase N°2	20 000 €	-
Remplacement panneau électronique d'informations	16 000 €	-

Cette liste n'est pas exhaustive, les opérations d'investissement représentant au total 2 902 000 €.

Un budget prévisionnel 2018 qui poursuit la même volonté politique engagée depuis le début du mandat sur plusieurs points :

- les économies : maîtrise des charges de personnel, compression des charges à caractère général, économies d'énergie, ...
- les investissements : rendus possibles grâce à l'accroissement de notre capacité d'autofinancement
- l'attractivité de la commune : avec de nouveaux équipements contribuant à une meilleure qualité de vie pour les habitants et avec une stabilité des taux d'imposition malgré le désengagement de l'Etat.

* Source : Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) de la Haute-Loire

Haut Pilat Interfoot (H.P.I.)

Au cours de ce premier trimestre 2018, le Haut Pilat Interfoot a poursuivi son action associative autour de trois thèmes :

1) **la formation des jeunes** : cela s'est matérialisé par une formation d'un "module U11" qui concerne l'encadrement des enfants de 9 à 11 ans, module dispensé les 10 et 24 mars sur le site de St Genest Malifaux, suivi par cinq parents du club, dont deux de Saint Just Malmont, Messieurs Fouvet et Laval. Même si le H.P.I. est labellisé, la formation continue.



2) **la convivialité**, avec plusieurs animations (soirée cross nocturne, soirée burger, tournoi en salle, vente de brioches), dont le loto du club qui a réuni une petite centaine de personnes à la salle des expositions de Saint-Just-Malmont le dimanche 11 mars.

3) **les tournois en salle** : les enfants du football d'animation ont participé à de nombreux tournois en salle, dans les départements de la Loire et de la Haute-Loire, obtenant de bons résultats, notamment une victoire au tournoi en salle de Montrond (photo ci-contre). "Le futsal" permet, durant l'hiver, de poursuivre la pratique de leur sport favori, et d'améliorer leur technique.

Le second trimestre a été marqué par la participation du Haut Pilat Interfoot au tournoi national des Sauveteurs Brivois, organisé lors du week-end Pascal sur deux jours. Quatre formations étaient inscrites (U10/U11/U12/U13).



L'objectif de ce déplacement est à la fois sportif pour obtenir le meilleur résultat possible, mais également convivial en développant du lien entre les enfants, les éducateurs et les parents, tout en rencontrant des enfants venant de différentes régions de France.

Le mois d'avril marque également le début de la préparation de la saison suivante. Nous vous rappelons que le club accueille les enfants à partir de 5 ans. L'équipe critérium, qui évolue régulièrement sur la pelouse du complexe sportif de Saint Just Malmont, et qui est composée de nombreux saint-justaires, souhaite étoffer son effectif, tout comme l'équipe sénior féminine qui recherche plusieurs joueuses de plus de 16 ans, dont une gardienne de but.

Si des personnes souhaitent s'investir au sein du club (bureau, buvettes, entraînement, accompagnement, ...), elles seront les bienvenues. Si vous êtes intéressés et pour tout autre renseignement, contactez le **06 80 03 27 64**.

Restos du Coeur

Cette année encore, la collecte des Restos du Cœur à Saint Just Malmont a été une réussite. Les Saint-Justaires ont, une nouvelle fois, fait preuve d'une grande générosité envers les plus défavorisés.

Le magasin "Carrefour Market" a gentiment accueilli les bénévoles des Restos Du Cœur et les bénévoles d'un jour, les 9 et 10 mars. Le directeur a fait don à l'association d'un chariot plein de nourriture.

Une tonne de marchandises a ainsi été ramassée, puis triée, et sera enfin distribuée aux bénéficiaires de notre commune au cours de la campagne d'été.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à cette collecte en tant que bénévoles ou donateurs. Nos remerciements s'adressent également à la boulangerie pâtisserie "Le Criollo" qui, tout au long de l'année, offre aux bénéficiaires viennoiseries, gâteaux, bûches de Noël... Sans oublier la municipalité qui nous fournit gratuitement le local et son entretien, ainsi qu'une aide matérielle lors de la collecte.

Merci à tous.



Secours Catholique

Le coin'vet boutique solidaire

Le coin'vet vous informe de l'existence d'un garage solidaire (Auto Liberté Pour Tous) fondé par trois associations, dont le Secours Catholique.



Votre voiture, deux-roues ou vélo ne vous sert plus. Donnez-le, il sera réparé, révisé, puis loué ou vendu à des personnes en situation précaire.

Comment faire ?

- 1- Contactez M. Pascal Grand, directeur du garage, au **06 16 99 90 29**.
- 2- Vous conviendrez ensemble des conditions de récupération de votre véhicule (le garage peut le récupérer là où il se trouve).
- 3- Si vous le souhaitez sa valeur est estimée et un reçu fiscal vous est délivré.

Le coin'vet - 23 rue des Frères 43240 Saint Just Malmont

Horaires d'ouverture : jeudi & vendredi 15H00/18H00 et le samedi 9H30/12H00

A.F.R. Ré-création

Un jeudi par mois, de 9H00 à 13H30, à la salle des ateliers se tient un atelier cuisine organisé par l'AFR Ré-création.

Afin que cet atelier, encadré par Jacqueline Vincent, enseignante en cuisine pendant de nombreuses années à St Etienne et diplômée chez Régis Marcon, soit réalisé dans les meilleures conditions, l'association s'est dotée d'une cuisinière dernière génération avec la panoplie de cuisine qui va avec. Le but de cet atelier est de réaliser un menu, choisi en accord avec les élèves, et d'en faire un repas partagé.

Tout le monde participe à son élaboration. Les astuces de tous sont les bienvenues.

Cet atelier est ouvert à tous les adhérents de l'AFR Ré-création, quelque soit la ville de leur adhésion.

Contact : 07 82 39 40 93 - afrstjustmalmont@laposte.net

Site internet : famillesrurales-stjustmalmont.jimdo.com -

Facebook ré-création



NOUVEAUTÉ

**A partir de septembre,
Cours de Danse Modern Jazz pour enfants
le mercredi matin, Salle des Expositions**

Etoile Gymnique

Sections gym poussine et jeunesse

Après la reprise des entraînements et les stages de perfectionnement, nos gymnastes ont repris le chemin des compétitions avec déjà quelques médailles et de très bons résultats qu'elles confirmeront très certainement jusqu'à la fin de la saison.



L'équipe baby gym et l'éveil de l'enfant

Entraînés par Alamata Wandaogo et Maéva Grangé tous les vendredis de 16H30 à 17H30 au Gymnase N°2, les enfants se familiarisent avec les différents agrès : poutre, barre, sol et saut. Ils s'entraînent également à différents jeux ludiques et sportifs, tels que la course, sauter, ramper, toucher, l'équilibre, etc ... Tout ça pour leur donner l'envie de se dépasser, dans une ambiance chaleureuse, avec au bout un spectacle de fin d'année où les parents pourront voir ce que leurs enfants accomplissent tout au long de l'année. Si ça vous dit, venez nous rencontrer, vos petits bouts vont s'éclater !!!



Départemental poussines

Cette année, pour la première fois, la FSCF a attribué l'organisation de cette grosse compétition à l'Etoile gymnique. Celle-ci aura lieu le 3 juin sur les deux gymnases puisqu'elle regroupe tous les clubs de la Loire, de Roanne, en passant par la Plaine du Forez, la Plaine du Gier et la vallée de l'Ondaine. Il y aura donc environ 800 gymnastes. 1300 personnes sont attendues (parents, frères, soeurs, grand-parents, ...). Nous ne serons pas trop de 50 bénévoles afin de pouvoir faire un roulement sur des demi-journées, avis aux personnes motivées.

Break dance

Les ateliers break sont encadrés par la compagnie Melting Force, vice-champions du monde 2016, et plus particulièrement par Bboy Soso, danseur reconnu mondialement. Ils se préparent pour un spectacle haut en voltige, avec de belles chorégraphies, mais appréhendent aussi les battles. Ils sont une quinzaine et il reste des places pour le trimestre!



Danse africaine

Le spectacle "Moghoya" se prépare : au programme danses et chants traditionnels d'Afrique de l'ouest, menés par la troupe Doni Doni, avec Cindy et Drissa Dembélé. Une quarantaine de danseuses enfants et adultes se produiront aux couleurs de l'Afrique, accompagnée de la troupe Doni Doni : dépaysement assuré!

Vous pouvez également apprendre les percussions africaines, le 1^{er} samedi de chaque mois, au Gymnase N°2, avec Drissa Dembélé.

Renseignements au **06 62 66 23 30**.

Association pour le Don de Sang Bénévole de la région de St Didier en Velay

Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée à la salle des expositions, en présence de Claude Hivert, président de l'Union Départementale, de Daniel Tonson, conseiller départemental, des élus des six communes que regroupe l'association, ainsi qu'une quarantaine de participants.

Le rapport d'activité de l'année 2017 a été présenté par Béatrice Decitre, secrétaire de l'amicale, suivi du rapport financier commenté par Pierre Bruyère, trésorier. Le président de l'association, Jean-Paul Colomb, a rappelé les soutiens financiers et la logistique matérielle apportés par les municipalités, ainsi que le loto, "ce qui nous permet de conduire notre action principale qui est la promotion du don". Il a insisté aussi sur le rôle de la cotisation (2 € par an) car une partie apporte un grand soutien à la fédération qui poursuit sans faille des combats pour l'éthique du don, plus que jamais menacé aujourd'hui.



Dans notre commune, trois collectes ont été effectuées en 2017 : 348 donneurs dont 18 nouveaux (313 dont 14 nouveaux en 2016).

De nombreuses informations ont été données concernant les activités de l'Union Départementale par Claude Hivert, notamment sur les actions de promotion de l'association, aussi bien auprès des jeunes sportifs que des enfants des écoles primaires. Il a encouragé à "informer, sensibiliser, fidéliser et recruter des nouveaux donneurs de sang total, de plasma et de don de moelle osseuse par la promotion du don".

Les élus ont été conscients de l'investissement de tous les membres de l'association, des difficultés rencontrées pour recruter des nouveaux donneurs, mais aussi du travail des bénévoles au sein de l'association.

La réunion s'est terminée par des remises de diplômes.

Restons mobilisés afin d'aider les malades !

Prochaines collectes à la salle polyvalente : vendredi 1^{er} juin de 9H à 12H et de 16H à 19H - vendredi 5 octobre de 15H30 à 19H

Association Vie Libre

L'association "Vie Libre" existe en France depuis 1953 et la permanence de Saint Just Malmont, tenue par la section Vallée de L'Ondaine, est assurée depuis décembre 1998.



Notre association accompagne les malades alcooliques et leurs familles dans leur parcours de soin pour se libérer de leur dépendance à l'alcool.

Grâce à des permanences, des groupes de parole et des loisirs, nous les aidons à retrouver une vie sociale et à apprendre à vivre sans alcool.

A cause de l'alcool, on peut tout perdre (famille, travail, argent et surtout estime de soi). Par notre écoute et le partage de nos expériences, on permet aux malades de retrouver la confiance et d'avoir une abstinence heureuse. Il est très difficile de se sortir de ce fléau seul.

Parmi les loisirs proposés, une marche est organisée à Jonzieux le 9 septembre 2018.

Vous pouvez nous contacter au **06 84 65 66 42** ou nous rencontrer lors de **nos permanences** :

Saint Just Malmont - 1^{er} vendredi du mois, de 18H à 19H, en mairie

Roche La Molière - 2^{ème} mardi, de 10H à 12H au pôle des services

La Ricamarie - 3^{ème} mardi, de 14H à 16h à La Mariada

Unieux - 3^{ème} vendredi, de 15H à 17H au pôle des services

Le Chambon Feugerolles - 3^{ème} jeudi, de 18H à 19H30 à la maison des associations (salle 101)

Firminy - les jeudis et samedis, de 14H à 18H à la salle François Mitterrand (38 rue Gambetta)

... Aurélie Sarnin, chargée de mission prévention au C.I.S.P.D. Loire-Semène (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)



Aurélien Sarnin et Perrine Frison

Aurélien Sarnin est titulaire d'un master M.E.E.F. (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation). En parallèle de ses études, elle était assistante d'éducation en lycée ou encore animatrice en accueil de loisirs. Son souhait a toujours été de travailler auprès des jeunes.

Dans le cadre du C.I.S.P.D. Loire Semène, l'équipe mobile jeunesse, Aurélien Sarnin, chargée de mission prévention et Perrine Frison, animatrice prévention, propose de réunir les jeunes du territoire autour de projets communs (loisirs, chantiers éducatifs...) les mercredis, vendredis soirs et samedis, mais aussi pendant les vacances scolaires.

Depuis quelques mois, et jusqu'au mois d'octobre, elles sont aidées par un jeune en service civique.

Quelles sont les missions du C.I.S.P.D. ?

Le C.I.S.P.D. intervient sur trois domaines :

- Prévention de la délinquance des jeunes
- Violences faites aux femmes (projet en cours)
- Vidéo-protection (mutualisation pour remplacement et extension sur certains bâtiments dans chaque commune de Loire-Semène (pour St Just Malmont, cela concerne uniquement le complexe sportif, la vidéo-protection du centre-bourg de St Just Malmont étant gérée indépendamment par la commune)

La prévention de la délinquance occupe la majeure partie des missions de l'équipe mobile jeunesse qui s'articulent autour de plusieurs axes d'intervention à destination des jeunes de 12 à 17 ans domiciliés sur le territoire communautaire : les actions loisirs, la sensibilisation sur différents thèmes et les chantiers éducatifs.

L'équipe se rend dans chacune des sept communes du territoire communautaire, à la rencontre des jeunes, afin de connaître leurs souhaits et définir des thématiques en étroite collaboration avec eux.

Exemples d'actions loisirs proposées :

- sortie VTT, en partenariat avec les associations "La Roue Désidérienne" ou "Aurec Vélos Loisirs"
- stage d'initiation à la zumba, avec la participation bénévole de la professeure de danse de l'association Rythm' Expressions de St Didier en Velay
 - rencontre passion Hip-Hop (avec Damani Dembélé, champion du monde de break dance)
- en partenariat avec le service Culture de Loire-Semène
 - sortie baignade
 - tournoi jeux vidéo
 - soirée film
 - tournoi sportif (notamment le tournoi de foot de juillet renouvelé cette année)
- soirées sans alcool (à destination des 15-17 ans)



*Des activités
loisirs
essentiellement
sportives...*

Exemples d'actions de prévention :

- après-midi convivial avec projection du film «la Vague», suivie d'échanges avec deux membres de l'association L.I.C.R.A. (Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme) dans le cadre de la semaine antiracisme
- prévention sur les addictions (tabac, drogue, alcool, ...) avec un intervenant de l'A.N.P.A.A. (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)
- ateliers parents/ados sur les dangers d'Internet et des réseaux sociaux, en partenariat avec l'association "La Source Numérique" de Firminy, avec au programme des mini-jeux, vidéos, quizz, échanges...
 - prévention dans les bus scolaires (vérification de l'utilisation effective de la ceinture de sécurité)



Des actions de prévention auprès des jeunes...

Concrètement, comment sont organisées les animations?

Le programme des actions loisirs et des actions de prévention est établi par période. Il est distribué aux jeunes sur le territoire, mais également dans les établissements scolaires, les transports scolaires et dans les structures communautaires (médiathèques, accueils de loisirs,...). Les activités sont gratuites et le transport peut être assuré (sur inscription).

Pour toutes ces activités, l'inscription par mail est obligatoire.

Chantiers éducatifs

Ceux-ci ont lieu le mercredi, le samedi, ou pendant les vacances scolaires. Pour mettre en place ces chantiers, l'équipe se rapproche des communes et fait en sorte que chacune bénéficie de ce "service". Ces activités manuelles peuvent être du désherbage, de la peinture (rénovation des abri-bus de notre commune), les décorations de Noël (préparation du Marché de Noël), le nettoyage des véhicules des services de la Communauté de Communes Loire-Semène. En échange de ces actions, les jeunes bénéficient d'une activité locale financée par Loire-Semène (accrobranche, laser game, tramparc, piscine, cinéma, patinoire...).



Des chantiers éducatifs au service de la population...

Des actions peuvent avoir lieu en partenariat avec le service culture de Loire-Semène. Par exemple, aide à la préparation d'une soirée grand public où les jeunes mettent en place la salle de spectacle, accueil des artistes ou encore aide à la vente des billets à l'entrée, dans le but d'être ensuite conviés gratuitement au spectacle.



D'ici la fin de l'année, d'autres actions devraient voir le jour (sortie VTT course d'orientation, stage d'initiation aux danses latines, tournoi de tennis,...). Pour ce faire, l'équipe sollicitera les communes et les associations.

Quelles sont les nouvelles orientations développées par le C.I.S.P.D. ?

En 2018, l'équipe prévoit d'installer un Conseil de Citoyenneté et de Tranquillité Publique (C.C.T.P.) dont l'objectif est de rassembler différents partenaires (élus, professionnels de la prévention, professionnels de l'éducation, représentants de la gendarmerie, C.I.S.P.D., ...) pour apporter des solutions aux problèmes liés aux incivilités et aux petites infractions et en mettant en place des travaux d'intérêt général plutôt que d'avoir recours au système habituel.

Enfin, pour faire le bilan des activités du C.I.S.P.D. entre mars 2017 et mars 2018, près de 300 jeunes ont été sollicités et deux tiers d'entre eux se sont inscrits pour les actions loisirs, essentiellement des jeunes de 12 à 15 ans, la tranche des 15 à 17 ans étant plus difficile à sensibiliser.

En complément de ses activités auprès des jeunes inscrits, le C.I.S.P.D. organise aussi des journées portant sur la sécurité routière à destination des élèves de quatrième des collèges de Saint Didier en Velay et Aurec sur Loire.

Enfin, il souhaite également initier une action autour des violences faites aux femmes, en direction des élus, afin de leur donner les outils et également en direction du public, au moyen d'un ciné-débat avec l'intervention d'un psychologue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'équipe d'encadrement par mail à l'adresse cispid@loire-semene.fr ou par téléphone au **06 32 32 02 26**.

Rappel de citoyenneté

Nous rappelons que, dans un souci de bien-vivre ensemble, chacun doit respecter certaines règles de civisme.

Les propriétaires de chiens sont donc invités à promener leur animal tenu en laisse et à veiller à ramasser au fur et à mesure leurs déjections.

Les appareils et véhicules à moteur doivent être utilisés de manière raisonnable afin d'éviter les nuisances sonores.

Les usagers de la route doivent respecter le code de la route, ainsi que les places de parking à disposition pour éviter le stationnement anarchique et prolongé. A cet effet, la municipalité étudie les modalités de mise en place d'une zone bleue pour réglementer le stationnement et permettre à tous d'accéder, dans les meilleures conditions, aux commerces et aux services en centre-bourg.

Contrat de surveillance sécurité

Depuis début avril, une mission de surveillance sécurité pour les bâtiments communaux et espaces publics a été confiée à la société Cap Surveillance 43 de Monistrol sur Loire. Ce prestataire dispose d'une amplitude d'intervention plus large et plus souple qu'auparavant, notamment le week-end.

Cette société intervient notamment la nuit, tous les week-ends à partir du vendredi soir et plusieurs jours dans la semaine de manière aléatoire.

Les agents de surveillance sont en relation directe avec les services de gendarmerie habilités, le cas échéant, à procéder aux contrôles d'usage et aux verbalisations si nécessaire.

Ecobuage

Le brûlage des déchets verts (résidus de taille, tonte) est interdit toute l'année ; ceux-ci doivent être broyés et compostés, ou déposés en déchetterie. Compte-tenu des multiples épisodes de sécheresse des dernières années et de la recrudescence des feux de végétation dus à des opérations d'écobuage mal contrôlées, il est rappelé que l'arrêté préfectoral du 13 mai 2016 précise les règles suivantes :

- **du 1^{er} mars au 31 mai**, il est interdit de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts sans autorisation. Cette autorisation, après avis, est accordée par le maire, et fixe le cas échéant, les conditions particulières à respecter

- **du 1^{er} juin au 30 septembre**, il est interdit de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois et forêts, plantations, landes, maquis et garrigues. Une dérogation exceptionnelle peut être accordée par le préfet.

Les services de l'État procéderont à des contrôles réguliers sur le terrain. Les infractions constatées peuvent faire l'objet de poursuites et sont passibles de contraventions.



Archivage des documents communaux

Au cours de l'année 2017, Jérôme Lemaire, archiviste diplômé, de la société PARGESCO de Saint Andiol (13), est venu effectuer une mission de classement et d'archivage en mairie.

Cette opération revêt une importance capitale pour les administrations et collectivités, de par la réglementation en terme de conservation des documents administratifs.

La conservation des documents, outre son caractère obligatoire (art. L.212-6 du Code du Patrimoine), découle d'un intérêt public, notamment pour les besoins de la gestion quotidienne.

En effet, un fonds classé permet :

- de garantir et de justifier ses droits : évite certains contentieux juridiques
- un gain de temps : pour le personnel dans ses recherches quotidiennes
- un gain de place : la production documentaire est davantage maîtrisée et l'espace de stockage considérablement réduit.

Le local d'archives a retrouvé un peu plus de clarté, facilitant ainsi la recherche et le travail des agents.

De nombreux documents, plus ou moins anciens, ont donc fait l'objet d'une destruction, leur conservation n'étant légalement plus nécessaire.



 **A ne pas manquer !!!**



**SHOW
100 %
JOHNNY**
organisé par
le Comité
des Fêtes

**SAMEDI
9
JUN
21H30**

Christian Dessinsa
et ses 10 musiciens
pour un concert live
de 2H30 - 20 € l'entrée
à l'Ancien Stade

Fête de la MUSIQUE

VENDREDI 22 JUIN

Place de la Mairie

à partir de 20H00

**Valérie Gonzalez,
chanteuse et musicienne**

Ekivox, groupe pop-rock

Buvette et snack



**SPECTACLE
MUSICAL**
organisé par Musica'LS
SAMEDI 30 JUIN
Gymnase N°1 - 17H30

avec participation élèves école
de musique, enfants des classes
primaires de Loire-Semène et
élèves de la classe CHAM



Lez'Arts sur Scène
Atelier Théâtre du Collège Roger Ruel
de St Didier en Velay

présente
une pièce de
théâtre intitulée "Les Cygnes
Sauvages"

LUNDI 2 et MARDI 3 JUILLET
Salle Polyvalente - 20H30
Entrées : 6 € adulte / 3 € enfant



Spectacle Folklorique
InterFolk
organisé par la commission municipale Animation Culture

DIMANCHE 22 JUILLET
Salle Polyvalente - 21H00

Musiques et danses du Chili
2 € l'entrée

FÊTE PATRONALE
avec manèges et attractions

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE
Corso des classes en 8 - 17H00
Repas campagnard Amicale Sapeurs-Pompiers
et Buvette Comité des Fêtes - à partir de 19H00
Retraite aux flambeaux - 21H30

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE
Réveil en fanfare Jeune Garde Rubanière - à partir de 7H00

LUNDI 3 SEPTEMBRE
Soupe aux choux Boule Amicale
au Boulodrome - 8H00 et 19H00

Agenda

Juin

Vendredi 1^{er} - Salle Polyvalente

Collecte de Sang - 9H30/12H et 16H/19H

Amicale Donneurs de Sang Bénévoles

Samedi 2 et Dimanche 3 - Boulodrome

Présentation avicole

Société Avicole Intercommunale de l'Ondaine

Vendredi 8 - Ancien Stade

Kermesse Ecole La Communale

Sou des Ecoles Publiques

Samedi 9 - Ancien Stade

Fête d'Eté

Comité des Fêtes

Vendredi 15 - Gymnase N°1

Spectacle Ecole Don Bosco

A.P.E.L.

Vendredi 22 - Place de la Mairie

Fête de la Musique

A.P.E.L.

Samedi 23 - Gymnase N°2

Gala de Gymnastique

Jeune Garde Féminine

Vendredi 29 - Cour de l'Ecole

Kermesse Ecole Aux Quatre Vents

A.P.E. Malmont

Samedi 30 - Gymnase N°2

Gala de Gymnastique

Etoile Gymnique

Samedi 30 - Gymnase N°1

Gala Musical

Musica'LS

Juillet

Dimanche 1^{er} - Centre-Bourg

Vide-Grenier

Comité des Fêtes

Dimanche 1^{er} - Maison du Passementier

Visites organisées par les Amis du Vieux Saint-Just

Lundi 2 et Mardi 3 - Salle Polyvalente

Spectacle de théâtre

Lez'Arts sur Scène

Samedi 14 - Centre-Bourg

Cérémonie Fête Nationale

Dimanche 22 - Salle Polyvalente

Spectacle folklorique Interfolk - Chili

Août

Lundi 6

Voyage Annuel

Comité des Fêtes

Samedi 25 - Boulodrome

Challenge Jean Courbon

Boule Amicale

Dimanche 26 - Complexe Sportif

Concours de Pétanque ouvert à tous

Saint-Just Pétanque

Septembre

Samedi 1^{er}, Dimanche 2 & Lundi 3 - Centre-Bourg

Fête patronale avec manèges, attractions et animations diverses

Vendredi 7 - Complexe Sportif

Fête du Sport

Samedi 8 - Salles Municipales

Forum des Associations - 9H/12H

Dimanche 16 - Salle Polyvalente

Marche et Repas

Timothé Petit Coeur

Etat Civil

Mariages

Fanny BOUCHET et Christophe COQUET, célébré le 24 février ● Charlene LIONTI et Miklat TUGLU, célébré le 14 avril ● ORIOL Evelyne et Raphaël ARCOS, célébré le 14 avril

Naisances

VIGNAL Naïa, née le 9 janvier – 4 Rue Nationale
RIOCREUX Théo, né le 14 janvier – 6 Place de la Chamarèche
HOURIEZ Jarod, né le 17 janvier – La Massardière
BRUNET Chiara, née le 31 janvier – 78 Rue Nationale
LE CALVEZ Malone, né le 6 février – 8 Rue Nationale
MARCHAND Alexia, née 11 février – 2 Rue de Riopaille
SABY Nyza, née le 13 février – 23 Rue Nationale
SAHUC Ambre, née le 28 février – 6 Lot. La Grande Terre
SAHUC Axel, né le 28 février – 6 Lot. La Grande Terre
CHERY Daenerys, née le 8 mars – 3 Impasse des Pivoines
ROBERT Léonie, née le 9 mars – 5 Rue du Bas-Vernay
CHARBONNIER Naël, né le 14 avril – 2 Rue du Bas-Vernay

Décès

RODRIGUES CUNHA Antonio, décédé le 18 janvier, à l'âge de 82 ans
MORELON Jean, décédé le 7 février, à l'âge de 95 ans
PICHON Jacques, décédé le 13 février, à l'âge de 93 ans
PICHON Marie, décédée le 21 février, à l'âge de 93 ans
FARISE Thérèse, Vve CARBONNEAU, décédée le 26 février, à l'âge de 87 ans
FERRATON Marie-Rose, Vve VERDUYN, décédée le 28 février, à l'âge de 86 ans
BANCET Claudia, Vve DESSELIER, décédée le 8 mars, à l'âge de 90 ans
RANCON Marie-Louise, Ep. TARDY, décédée le 11 mars, à l'âge de 86 ans
RIFFARD Philomène, Vve DEPEYRE, décédée le 9 avril, à l'âge de 84 ans
MASSON Thierry, décédé le 14 avril, à l'âge de 59 ans
MATHEVET André, décédé le 20 avril, à l'âge de 77 ans

Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages inscrits sur les registres de la mairie - Etat civil arrêté au 20 avril 2018